

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 36 (1910)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

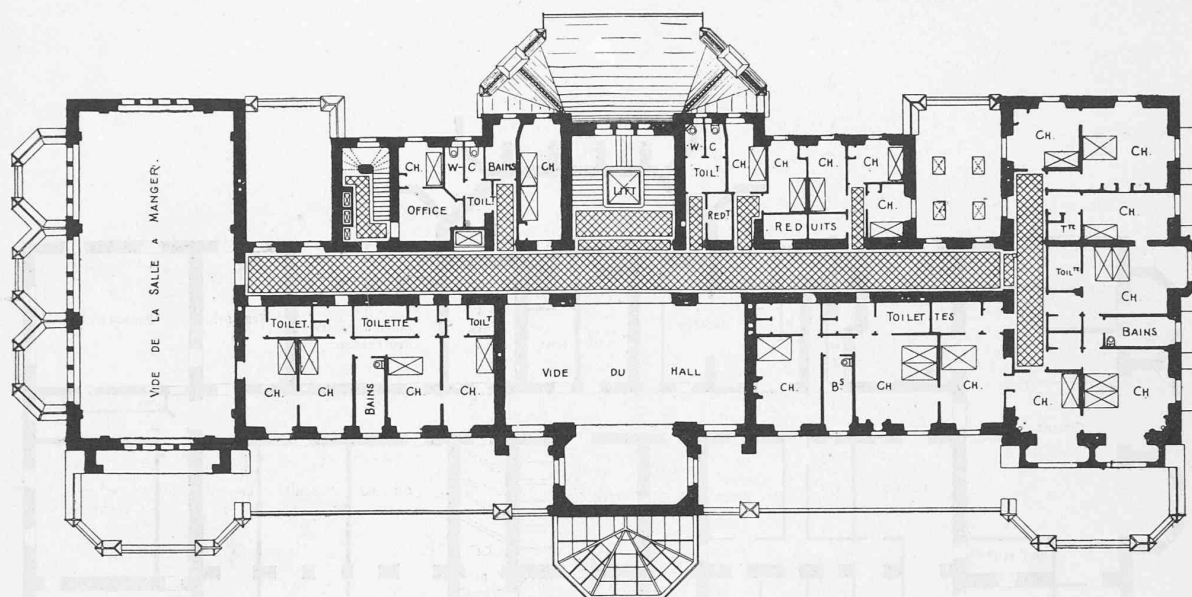
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

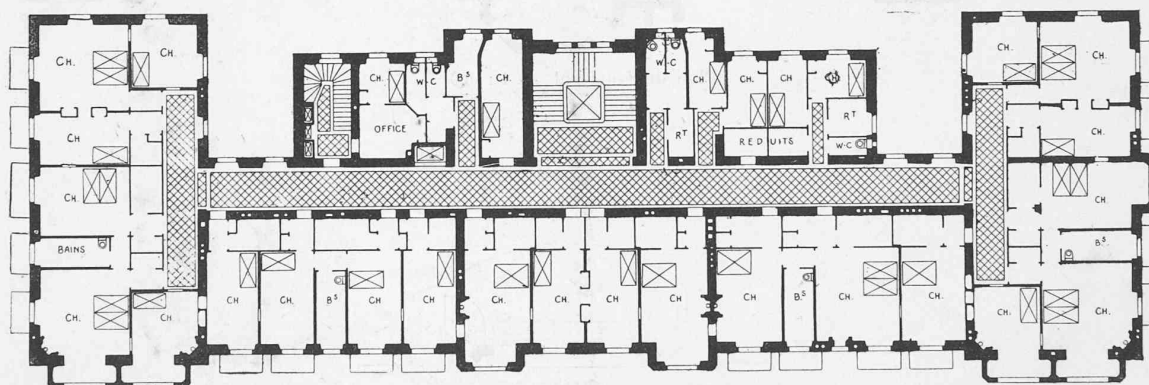
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan de l'entresol. — 1 : 400.



Plan des étages. — 1 : 400.

LE ROYAL HOTEL, A LAUSANNE

Architectes : MM. C. Mauerhofer, A. van Dorsser et C. F. Bonjour.

Une somme de 600 fr. est mise à la disposition du jury pour être répartie en primes de l'importance qu'il jugera convenable, entre trois projets, au maximum, de chaque catégorie.

Aussitôt après le jugement et la publication du rapport du jury, tous les projets seront exposés publiquement pendant quinze jours.

Si la construction de ces stations-abris est décidée, la Ville se réserve de confier l'élaboration des plans définitifs ainsi que la direction des travaux à son Service des Travaux.

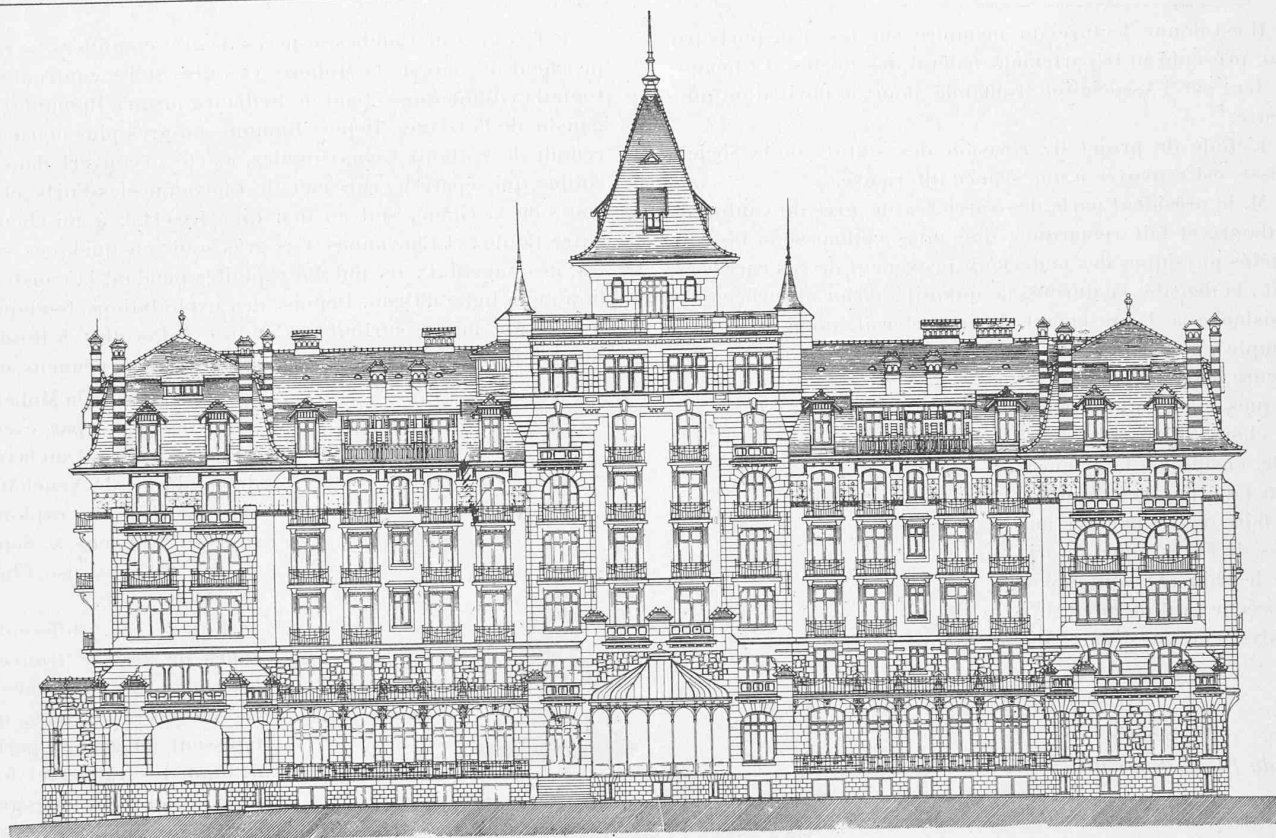
Dans ce cas, une surprime de 100 fr. sera ajoutée au premier prix de chaque catégorie.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

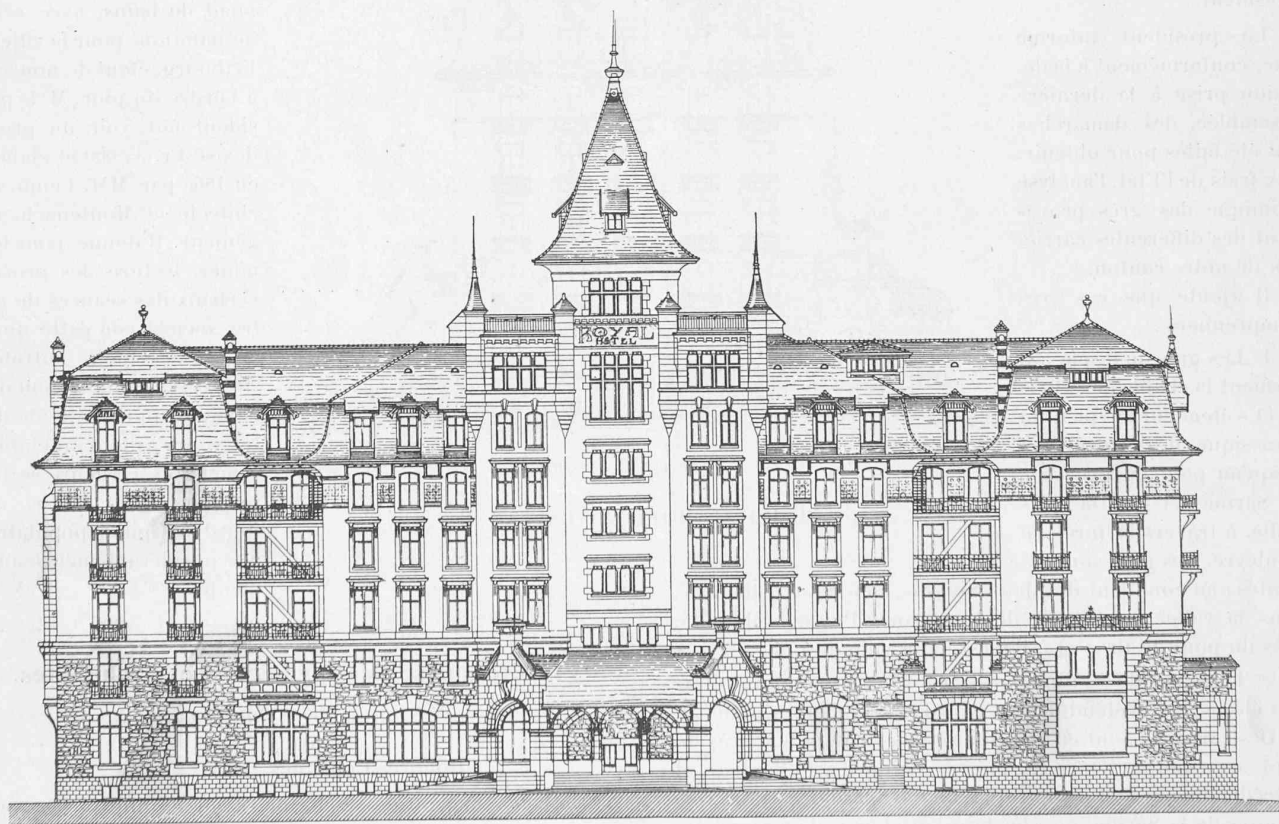
1re Séance du 26 novembre 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Liquidation des nombreuses affaires administratives. M. Gremaud, président, fournit des renseignements au sujet du projet des normes suisses concernant les soumissions et l'exécution des travaux de construction. On remet aux membres de la Société suisse un exemplaire imprimé du projet, établi par la Société suisse des Ingénieurs et Architectes, d'entente avec la Société suisse des Entrepreneurs. Une commission spéciale est nommée, avec charge d'examiner le projet en question et d'en faire rapport dans une prochaine séance.



Façade sud. — 1 : 400.



Façade nord. — 1 : 400.

LE ROYAL HOTEL, A LAUSANNE

Architectes : MM. C. Mauerhofer, A. van Dorsser et C. F. Bonjour.

Il est donné lecture du mémoire sur les transports par eau, présenté au Département fédéral des Postes et Chemins de fer, par l'Association romande pour la navigation intérieure.

L'étude du projet de revision des statuts de la Société suisse, est renvoyée à une séance ultérieure.

M. le président parle des carrières de grès du canton de Fribourg et fait remarquer que nous connaissons les propriétés physiques des matériaux provenant de ces carrières, soit : la densité, la dureté, la quantité d'eau absorbée et la résistance à l'écrasement. Il importerait, pour se rendre compte exactement de la valeur de ces matériaux, de connaître encore leurs propriétés chimiques et surtout la teneur en chaux. L'assemblée décide, ensuite de la proposition faite par le Président, de faire des démarches auprès de l'Etat pour autoriser le chimiste cantonal à procéder gratuitement aux analyses en question.

2^{me} Séance

du 10 décembre 1909.

Présidence de M. Gremaud, ingénieur cantonal, président.

Le président informe que, conformément à la décision prise à la dernière assemblée, des démarches ont été faites pour obtenir, aux frais de l'Etat, l'analyse chimique des grès provenant des différentes carrières de notre canton.

Il ajoute que ces grès comprennent :

1^o Les grès du flisch, qui forment la chaîne de la Berra et s'étendent au pied du jurassique, de Montsalvens jusqu'au pont de Broc sur la Sarine et de là vers Bulle, à travers la forêt de Bouleyre. Ces grès sont exploités : au confluent des deux Singine, lieu dit « Zollhaus », dans la vallée supérieure de la Gérine (Plasselschlund) ; près du pont de Broc et à l'ouest de la ville de Bulle.

2^o Les grès de Rallingen se trouvent dans une colline peu élevée, qui s'étend depuis Everdes jusqu'aux Alpettes.

Des carrières sont en exploitation : à Champotez, près du pont suspendu de Corbière, puis à Vuippens, à Vaulruz et précédemment à Marsens et à la Savoyarde. Sur la rive opposée de la Sarine, on constate l'existence de ces grès à Pont-la-Ville et à La Roche.

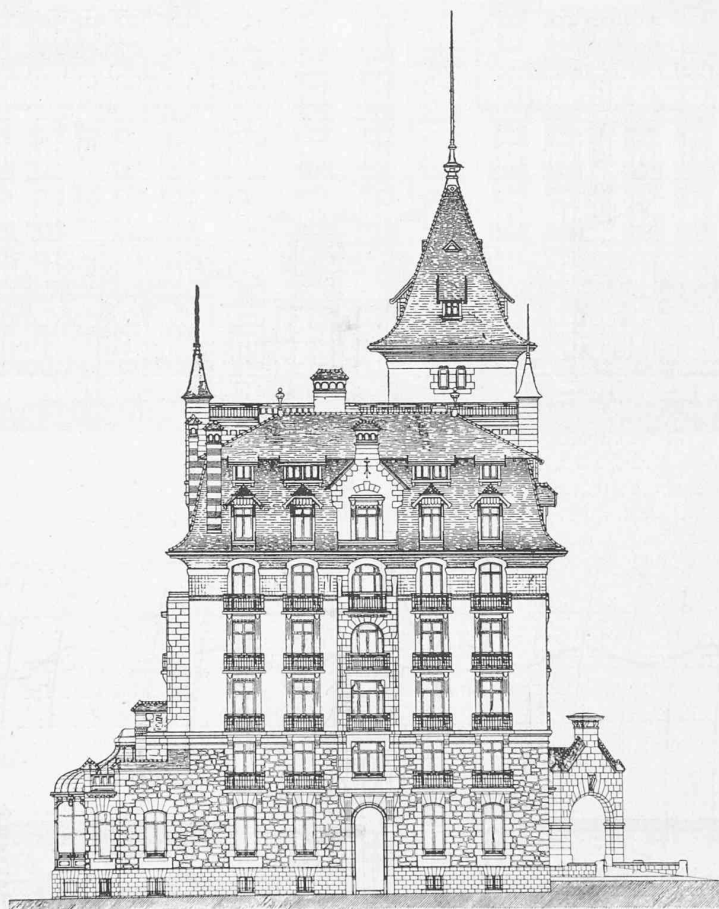
3^o Les grès d'Attalens ne sont pas encore bien déterminés ; ce sont des roches silico-calcaires, qui n'apparaissent que dans les environs d'Attalens, où elles sont exploitées.

4^o Les grès de Combes, espèces de grès coquilliers, se rapprochent de ceux de la Molière. Ces grès se rencontrent sur toute la colline qui s'étend de Fribourg jusqu'à Romont (rive gauche de la Glâne). Depuis Romont, un grès plus marneux, rempli de cailloux, sans fossiles, a été découvert dans la colline qui sépare le ruisseau de Chavannes-les-Forts et le cours de la Glâne, soit au lieu dit « Essert », à mi-chemin entre Bouloz et Chavannes. Ces grès sont, en quelques sortes, des nagelflut ; ils ont été exploités pendant la construction de la ligne d'Oron. Depuis, des exploitations temporaires ont été faites, surtout à Combes, à Pérolles, à Rosé, à Neyruz, à Villars-St-Pierre, à Chavannes-sous-Arsonnens, etc.

5^o Les grès de la Molière, grès coquilliers par excellence, se trouvent sur la rive droite du lac de Neuchâtel. Des carrières en exploitation se trouvent à Seiry, Bollion, La Vounaise, Cheyres, Murist, etc.

Entre ces différentes zones de grès se trouvent les molasses d'eau douce et les molasses marines, qui tapissent en grande partie le fond des vallées et forment les contreforts des grès dont nous venons de parler.

La question d'établissement de bains, avec école de natation, pour la ville de Fribourg, étant de nouveau à l'ordre du jour, M. le président fait voir un projet devisé Fr. 35 000 et élaboré en 1866 par MM. Lendi, architecte et Montenach, ingénieur. Il donne, pour terminer, lecture des procès-verbaux des séances de notre société, où cette question a été déjà autrefois (1886-1887), longuement discutée. L'opportunité de doter notre ville d'un établissement de ce genre se fait toujours plus sentir, aujourd'hui que la population a considérablement augmenté.



Façade est. — 1 : 400.

LE ROYAL HOTEL, A LAUSANNE

Société suisse des ingénieurs et architectes.

Circulaire du Comité Central aux Sections.

Honorés Collègues,

Vous confirmant notre circulaire du 7 juillet 1909, nous nous permettons de vous rappeler que le dernier délai pour l'envoi au Comité central des propositions concernant des modifications à apporter au projet de *Normes pour les soumissions*, était échu à fin décembre dernier. Nous vous prions donc de nous faire parvenir vos propositions au plus tôt, afin

qu'il puisse encore en être tenu compte. Une première séance de la Commission qui s'occupe de cette question est fixée au commencement de janvier.

Avec considération distinguée.

Au nom du Comité central :

Le Président, *Le Secrétaire,*
G. NAVILLE. H. PETER.

Zurich, 30 décembre 1909.

pas comme le tracé graphique, elles exigent des simplifications qui ne sont pas toujours acceptables sans autre, telle l'hypothèse que l'effort dû au vent agit suivant la direction du souffle et non normalement à la surface frappée. Suivant les cas, la différence est même considérable.

Cette question mise à part, l'étude devient pratique par l'utilisation de tables de calcul qui l'accompagnent et donnent de prime abord et suivant le cas des valeurs caractéristiques de la construction choisie.

La méthode est d'ailleurs instructive de par le point de vue général qu'elle choisit. Nous aurions toutefois voulu lui



PORTAIL DU ROYAL HOTEL, A LAUSANNE

Architectes : MM. C. Mauerhofer, A. van Dorsser et C. F. Bonjour.

BIBLIOGRAPHIE

Calcul des arcs élastiques à parois pleines sans articulation au sommet. Dr-ing. *Max Ritter*. — W. Ernst, Berlin. 54 pages et 36 fig. Prix 3 mark.

Une intéressante étude complémentaire tendant à traiter l'arc comme une poutre encastrée élastiquement ou non, et soumise à l'influence d'une « Bogenkraft » agissant dans le centre de gravité des poids élastiques des éléments de l'arc. Parmi eux, il faut compter les deux expressions de l'élasticité des appuis, s'il y a lieu.

Cette méthode, complètement analytique, donne une simplification de la méthode générale de Müller-Breslau. Elle n'arrive pourtant pas à la clarté de la simple méthode de l'ellipse d'élasticité, car, outre que les formules ne parlent

voir donner plus de relief à la présence des points fixes des arcs continus sur piles simplement flexibles.

Une étude des conditions de stabilité du pont de Pyrimont, sur le Rhône, montre l'influence au fond peu importante de l'élasticité horizontale des têtes de piles, l'augmentation des moments fléchissants se limitant à 15 % des moments maxima à la clef. Du reste, si la rigidité longitudinale faisait défaut dans les appuis, on arriverait à des résultats bien plus sérieux.

A. P.

Handbuch für Eisenbetonbau. Dr-ing. *von Emperger*. — Volume IV. 1. 2. W. Ernst, Berlin. 647 pages et 1400 fig. Prix 15 mark, broché.

Une nouvelle livraison qui vient enrichir cette bibliothèque. Non que tous les exemples qu'elle rapporte soient nou-